

DEC200363DR16

Délégation de signature consentie à Monsieur Laurent CHAZALY, secrétaire général par intérim du Comité National de la Recherche Scientifique (CoCNRS), unité MOY1613 intitulée « Secrétariat Général du Comité National de la Recherche Scientifique » (SGCN), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC130316DAJ du 15 février 2013 portant nomination de M. Laurent CHAZALY aux fonctions d'adjoint à la secrétaire générale du Comité National de la Recherche Scientifique ;

Vu la décision DEC132220DAJ du 15 juillet 2013, portant nomination de Mme Marie-Claude LABASTIE aux fonctions de secrétaire générale de l'unité MOY1613 intitulée « Secrétariat Général du Comité National de la Recherche Scientifique » (SGCN) ;

Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonction et nomination de Madame Hélène NAFTALSKI (MAURY), aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC200782DAJ du 11 mars 2020 portant nomination de M. Laurent CHAZALY, aux fonctions de secrétaire général par intérim du Comité National de la Recherche Scientifique (CoCNRS), unité MOY1613 intitulée « Secrétariat Général du Comité National de la Recherche Scientifique » (SGCN), en remplacement de Mme Marie-Claude LABASTIE, admise à faire valoir ses droits à la retraite ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Laurent CHAZALY**, secrétaire général par intérim du Comité National de la Recherche Scientifique (CoCNRS), unité MOY1613 intitulée « Secrétariat Général du Comité National de la Recherche Scientifique » (SGCN), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles au SGCN, les actes suivants :



1. Les commandes d'un montant inférieur à 40 000,00 euros hors taxes, soit 50 000,00 euros TTC et les actes d'exécution correspondants ;
2. Les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 mars 2020

La Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

Hélène MAURY

